



LASURE PUR-T® SUV

MONOCOMPOSANT

PRÊT A L'EMPLOI

RENDEMENT

1L = ± 13m²



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

NETTOYAGE DES
OUTILS

EAU

RECOUVRABLE

3 heures

0% NMP
NEP

FDES

caractéristiques - destinations

- **Lasure de finition à l'eau** à base de résine autoréticulable pour générer un **écran total à l'eau et aux UV**. Renforcée en **agents anti-UV**, elle évite le grisaillement dans les conditions **d'exposition les plus sévères**.
- Aspect **satiné ciré**
- Une **texture gélifiée unique** pour assurer un e bonne glisse sans coulure pour un travail précis et rapide
- **Utilisable en toute sécurité à l'intérieur et à l'extérieur**, très faible teneur en COV pour les applicateurs et les occupants.

caractéristiques

Aspect du produit en pot	Liquide laiteux qui disparaît après séchage
Séchage par	Evaporation
Rendement	Variable selon l'essence de bois
Base	Acrylique à fine taille de particules

propriétés physico-chimiques

COUCHE HUMIDE	
Densité à 20° C	1.03 +/- 0.02
Viscosité à 23° C	Gel onctueux
Extrait sec en poids	De 33% +/-2
Contenu en COV produit prêt à l'emploi	Valeur limite UE pour ce produit (Cat A/e) : 130 g/L (2010) Ce produit contient max 28 g/L COV

séchage

Recouvrable	3 heures	Voir conditions ci-après
-------------	----------	--------------------------

mise en œuvre

Préparer le support

Sur bois neuf ou remis à neuf :

Les fonds doivent être sains, secs et propres à l'application.

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme NF P 74-201 (référence DTU 59-1).

- Brosser, dépeussier, dégraisser les bois gras à l'alcool à brûler ou au diluant cellulosique.
- Pour les essences de bois non résistantes, il est recommandé d'appliquer, au préalable, un traitement des bois fongicide, insecticide, en phase aqueuse, sur toutes les faces du bois, en insistant sur les "bois de bout et les parties horizontales en rétention d'eau".
- L'application au préalable d'un produit de traitement des bois permet d'améliorer nettement la durabilité des lasures dans le temps.

Sur bois anciens :

L'application doit être réalisée sur des ouvrages bois présentant une bonne intégrité physique et une bonne cohésion de surface. Sur bois anciens avec lasure usée : s'assurer de l'absence de cire ou de paraffine. Brosser, dégraisser, poncer, dépoussiérer. Anciennes lasures en très mauvais état : décaper. Ne pas utiliser de laine d'acier pour le ponçage.

Lasurer

Outillage :

Utiliser un pistolet ou un pinceau.

Pour un résultat optimal, avant la première utilisation, n'utiliser que du matériel sec.

Lors de chaque pose, mettre rouleau et la brosse dans un « box à rouleau » ou dans un sachet plastique.

Conditions d'application :

Conformément aux règles professionnelles en vigueur, n'appliquer la lasure que :

- Par une température au sol comprise entre 12° C et 25° C lors de plusieurs jours consécutifs de beau temps sec avant et après l'application. Ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieure à 18%.
 - De préférence en début de journée (pour éviter l'humidité de la nuit.
 - Sur un support propre, sec dégraissé (sans corps gras tels qu'exsudation, cire, silicone...), et exempt de lessive, de toute salissure, poussière de ponçage ou autres résidus acides.
- 1 Sur bois neuf ou remis à neuf, appliquer une couche de lasure d'IMPREGNATION PUR-T® ISOL en insistant sur les "bois de bout" et les zones d'assemblage. Pour les bois déjà lasurés, passer directement à l'étape 2.
 - 2 Puis appliquer 2 couches de lasure PUR-T® SUV, selon les prescriptions du DTU 59.1, pour une bonne tenue dans le temps.
 - 3 Un léger égrenage entre couche permet d'obtenir une belle finition pour éliminer le relevage de fibres.

Entretien courant

Appliquer une à deux couches de lasure après brossage soigné voire égrenage des lasures anciennes.

Réappliquer lorsque l'aspect de la lasure commence à se dégrader.

L'application de lasure de finition teintée permet d'espacer les cycles d'entretien.

Surveiller particulièrement les parties horizontales en rétention d'eau qui s'usent plus vite.

nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec de l'eau.

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

conservation

Durée de conservation des produits non ouverts : 1 an en emballage fermé d'origine.

conditionnements

Ce produit est disponible en bidons de 1 litre, 5 litres et 10 litres.

nuancier



Incolore



Chêne doré



Chêne clair



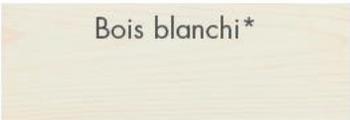
Chêne



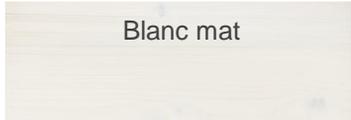
Chêne ancien



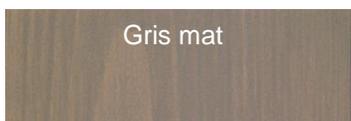
Teck



Bois blanchi*



Blanc mat



Gris mat

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.

L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

stockage

Bien reboucher les bidons après chaque utilisation.

Fermer hermétiquement les récipients. Conserver dans son emballage d'origine.

Tenir les emballages à l'abri des fortes chaleurs : éviter d'entreposer les bidons dans un véhicule en plein soleil. Tenir les emballages à l'abri du gel.

certifications

EMBALLAGES RECYCLABLES



L'emballage est constitué d'acier recyclable.

LABEL EXCELL



Ce label atteste que le produit a fait l'objet d'une recherche de différents polluants réputés, ou suspectés, pouvant perturber la qualité de l'environnement viticole.

Les analyses effectuées n'ont pas permis de détecter d'éléments indésirables en quantités significatives.

Le produit considéré peut être utilisé en ambiance viticole moyennant le respect des conditions de mise en œuvre propre au produit et sans altérer la composition mesurée lors de l'analyse. Dans ces conditions, l'innocuité du matériau vis-à-vis de la qualité des produits entreposés dans les locaux considérés est assurée.

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

CERTIFICATION ISO 9001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000. Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production. Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

CERTIFICATION ISO 14001



Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.

Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets...

0% NMP – 0% NEP



- la NMP a un effet toxique sur l'appareil reproducteur, ce qui implique un risque pour le fœtus lorsque la femme enceinte a un contact cutané avec de la NMP à l'état liquide.
- Les fournisseurs de NEP aujourd'hui continuent les tests sur cette matière et ne s'engagent pas sur des conclusions toxiques définitives.

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

FDES

Les fiches de déclaration environnementales et sanitaires permettent dans le cadre de la démarche Haute Qualité Environnementales (HQE) pour un chantier de certifier que le produit prend en compte la démarche globale HQE. Elle fournit objectivement des indicateurs chiffrés ou qualitatifs sur les impacts générés par le produit tout au long de son cycle de vie. Elle est réalisée conformément à la norme NF P 01-010.

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS

Tél : 03 84 35 28 77 – fax : 03 84 44 63 18 - www.plastor.com

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 03 84 35 00 10
- Par fax : 03 84 44 96 10
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.

Cette fiche technique annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version